



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Saint-Médard-en-Jalles, le 23 mars 2021

## **À Saint-Médard-en-Jalles à partir du lundi 29 mars**

### **OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION INTERCOMMUNAL COVID-19**

**L'Agence Régionale de Santé (ARS) vient de donner son accord pour l'ouverture d'un centre de vaccination COVID-19 à Saint-Médard-en-Jalles dès le lundi 29 mars.**

Dans un contexte de crise sanitaire, la ville de Saint-Médard-en-Jalles a mis en place, dès le mois de juillet, un Comité sanitaire composé de professionnels de santé de la commune, de services de la Ville et d'élus.

La décision de candidater rapidement à l'ouverture d'un centre de vaccination sur la commune est issue des échanges entre le Maire, Stéphane Delpeyrat, et les professionnels au sein de ce comité.

L'aboutissement du projet est le fruit d'une étroite collaboration entre les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Eysines, Le Haillan, Saint-Aubin de Médoc et Le Taillan Médoc.

Ce nouveau lieu de vaccination, idéalement situé à proximité des transports en commun, permet d'apporter une offre complémentaire à une population très en attente depuis janvier.

#### **QUEL VACCIN EST ADMINISTRÉ ?**

Pour l'instant, le vaccin MODERNA.

#### **QUI VACCINE ?**

A ce jour, ce sont environ **30 médecins et 40 infirmières et infirmiers des 5 communes** qui se sont portés volontaires pour assurer la partie médicale (consultation préalable, administration du vaccin, surveillance médicale post-injection) sous la coordination du **Dr Samuel Henein**, médecin retraité à Saint-Aubin de Médoc et **Responsable médical du centre**.

Au total, ce sont environ **200 personnes qui devraient être vaccinées chaque jour**.

#### **QUI ASSURE LA LOGISTIQUE ET L'ACCUEIL ?**

Les cinq communes partenaires contribuent au bon fonctionnement du centre, en mettant à disposition des agents et du matériel.

**Le Responsable du centre pour la collectivité est M. Benjamin Lafargue**, Chef du service Population de la ville de Saint-Médard-en-Jalles.

Une pharmacie référente, désignée par l'ARS, approvisionnera quotidiennement le centre en doses de vaccins.

### **QUEL EST LE PUBLIC CONCERNÉ ?**

Toutes les personnes concernées par la stratégie vaccinale de l'Etat et les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) visant à vacciner les personnes les plus fragiles et les plus à risques, et à protéger les soignants et le système de soins.

Consulter le site <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>

### **OÙ ?**

**Au Club-house du complexe sportif Robert Monseau, rue Charles Capsec à Saint-Médard-en-Jalles.**

### **QUAND ?**

A partir du lundi 29 mars, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 13h et de 14h à 18h, **uniquement sur rendez-vous.**

### **COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?**

Sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) ou [Sante.fr](http://Sante.fr)

Attention, la prise de rendez-vous en ligne sera opérationnelle dans le courant de la semaine.

Sur place, les personnels municipaux accueilleront les personnes enregistrées ayant pris rendez-vous et munies des pièces justificatives prévues.

***Il ne sera pas possible de prendre rendez-vous sur place.***

\* *Détails sur [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)*

---

**Contact médias : Céline Derrez** - Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Tél. : 05 56 57 40 87 / 06 79 11 36 56 - [c.derrez@saint-medard-en-jalles.fr](mailto:c.derrez@saint-medard-en-jalles.fr)